
Certificat en traduction

Directeur(trice): Eric Poirier
CPPC - Traduction
819 376-5011, poste 3494

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

4
1
4
2

Crédits: 30

Présentation

En bref

Ce programme est offert exclusivement en ligne.

Ce programme s'adresse aux étudiants désireux de s'initier à la traduction générale dans une perspective de carrière (formation initiale) ou par intérêt personnel. Il s'adresse également à ceux et celles qui font occasionnellement de la traduction comme activité complémentaire à leur tâche officielle. Selon le profil choisi au baccalauréat, les cours du certificat qui se retrouvent dans les deux programmes pourront être crédités dans le programme de Baccalauréat en traduction (7781). La formation reçue contribuera à renforcer leur compétence linguistique dans les deux langues de travail ainsi que leur maîtrise de la méthodologie de travail en traduction.

Objectifs du programme

- Maîtriser les principales règles de la grammaire anglaise et française.
- S'initier au métalangage de la traduction professionnelle.
- Apprendre à analyser un texte à traduire en vue d'en extraire l'information, d'identifier les problèmes éventuels lors du transfert de cette information et de l'encoder en langue d'arrivée.
- Se familiariser avec la recherche terminologique en quête des termes propres au domaine du savoir exprimé par le texte à traduire.
- S'approprier des outils informatiques d'aide à la traduction et à la rédaction.
- Acquérir les concepts clés du Droit des affaires en prévision de la traduction de textes spécialisés.
- Développer l'habileté à traduire des textes généraux émanant des administrations municipale, provinciale et fédérale ainsi que de certains organismes non gouvernementaux (ONG).

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne et hiver.

Automne

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Hiver

Ce programme est offert à temps partiel seulement.

Le rythme des études (temps complet ou temps partiel) pourrait varier en fonction de l'offre de cours.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience pertinente et être sensibilisé au domaine de la traduction ou y oeuvrer.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience. Le responsable de programme pourra recommander au candidat adulte admissible des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Modalités de sélection des candidatures

Test d'admission :

En plus de réussir le test institutionnel de français (TIFEQ) du réseau de l'Université du Québec, tous les candidats devront se soumettre à un test d'admission. Les candidats ayant rempli toutes les formalités d'admission (formulaire rempli, documents joints et droits payés) recevront par courriel les modalités d'accès au test d'admission en ligne. Ce test, d'une durée de trois heures, peut être passé en tout temps mais il ne peut être interrompu une fois qu'il a été commencé. Important, vous ne devez pas ouvrir le test si vous n'êtes pas en mesure de le terminer.

L'admission est conditionnelle à la réussite du test.

Le test d'admission comportera trois volets :

- Volet unilingue portant sur la connaissance des règles de grammaire française (50 %);
- Volet unilingue anglais portant sur la compréhension d'un texte anglais (20 %);
- Volet bilingue destiné à évaluer la capacité de l'étudiant à traduire de courtes phrases de l'anglais vers le français (30 %).

Pour être admis dans le programme, l'étudiant devra obtenir au moins 70 % dans le volet français, et 65 % dans le volet anglais.

Si la note obtenue dans le volet français est comprise entre 65 % et 69 %, l'étudiant doit suivre le FRA1017 Grammaire et rédaction. Si la note obtenue dans le volet anglais est comprise entre 60 % et 64 %, l'étudiant doit suivre le ANG1067. Sa candidature est maintenue pendant un an, le temps qu'il réussisse le ou les cours de mise à niveau linguistique.

En cas d'échec au test d'admission, l'étudiant est invité à suivre le ou les cours de mise à niveau linguistique FRA1017 ou ANG1067, ou leur équivalent, puis à présenter une nouvelle demande d'admission avec l'attestation de réussite du ou des cours de mise à niveau linguistique. L'étudiant devra passer le test d'admission une deuxième fois et le réussir.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (30 crédits)

- ANG1077 Advanced English Grammar
- LNG1100 Grammaire et stylistique différentielles (ANG1077)
- TRA1018 Terminologie I
- TRA1052 Translation into English I (ANG1077; TRA1094)

TRA1074	Rédaction et traduction générale
TRA1075	Traduction administrative (TRA1018; TRA1087; TRA1094)
TRA1087	Mise à niveau linguistique pour traducteurs
TRA1094	Méthodologie de la traduction
TRA1100	Technologies de la traduction I
TRA1103	Histoire de la traduction

Autres renseignements

Description des activités

ANG1077 Advanced English Grammar

Review and consolidation of grammatical structures in context using a discourse-based approach to improve understanding and use of English.

Topics covered will include : tense and mood, sequence of tenses, relative clauses and adjective phrases, gerunds and infinitives, articles and other determiners, adverb clauses and phrases, as well as comprehension and writing assignments.

LNG1100 Grammaire et stylistique différentielles (ANG1077)

Sensibiliser l'étudiant aux différences et aux ressemblances entre l'anglais et le français, lui faire résoudre des difficultés de traduction qui résultent du non-parallélisme des deux systèmes linguistiques, lui permettre d'améliorer sa capacité de traduction.

Étude comparée des caractéristiques grammaticales et stylistiques de l'anglais et du français permettant d'identifier, afin de les éviter, les confusions qui résultent des divergences entre les deux langues. Explications théoriques et exercices d'application portant sur divers aspects de la langue : aspects lexicaux, grammaticaux et stylistiques.

TRA1018 Terminologie I

Initiation à la terminologie comme branche de la linguistique qui s'est donné comme objet l'étude des termes exprimant les savoirs spécialisés.

Etude de quelques notions fondamentales de la terminologie : relation entre concept, phénomène et terme, relation entre langue générale et langue de spécialité, relation entre mot et terme, notion de sens, relations sémantiques : synonymie, quasi-synonymie, antonymie, hyponymie, équivalence, correspondance, etc. Découverte des principes fondamentaux de la recherche terminologique et leur application à la recherche terminologique ponctuelle. Elaboration de Dossier de recherche ponctuelle.

TRA1052 Translation into English I (ANG1077; TRA1094)

Introduction to French-English translation. The course will include a review of the typical difficulties encountered by students translating into English as a non-dominant language, and an introduction to the translation of texts in some of the most common genres. Emphasis will be placed on producing texts that are correct and faithful to the original.

TRA1074 Rédaction et traduction générale

Acquérir les techniques permettant de travailler la phrase, de combiner les phrases en paragraphes, et les paragraphes en textes cohérents. Apprendre à résumer un texte en faisant ressortir les idées essentielles. Être capable de condenser un texte en enlevant au texte de départ tous les éléments superflus sans pour autant perdre certains traits textuels spécifiques (style, ton, registre, etc.). Apprendre à résoudre certaines difficultés d'ordre rédactionnel.

Le cours Rédaction et traduction générale est le complément du cours Mise à niveau linguistique pour traducteurs. Il sera centré, d'abord, sur la phrase comme unité de discours et son organisation en paragraphes. Il abordera également l'analyse des liens entre paragraphes, les charnières, qui contribuent à assurer la cohésion du texte. Il traitera ensuite de certaines opérations sur le texte : le résumé, qui consiste à extraire les idées importantes d'un texte en vue de produire un second texte plus synthétique et la condensation. Une partie importante du cours sera cependant consacrée aux stratégies de résolution de difficultés d'ordre rédactionnel en situation de traduction.

TRA1075 Traduction administrative (TRA1018; TRA1087; TRA1094)

Initiation aux concepts clés de l'administration publique et aux difficultés de traduction se rapportant à ces concepts clés.

Etude des particularités du vocabulaire, du style et des documents administratifs, et analyse des problèmes de traduction qui caractérisent les textes issus de ce domaine.

Présentation de l'administration fédérale et de son organisation ainsi que de quelques domaines d'application : les finances publiques, les politiques publiques, la santé et la sécurité au travail ainsi que les ressources humaines. Présentation de documents qui caractérisent le style administratif au Canada et à l'échelle internationale. Traduction de textes de registres variés provenant d'organismes du secteur public et d'entités du secteur privé ainsi que d'organismes à but non lucratif.

TRA1087 Mise à niveau linguistique pour traducteurs

Permettre à l'étudiant de maîtriser les principales règles de grammaire gouvernant la ponctuation, l'orthographe d'usage et la syntaxe du français tout en reconnaissant les principales différences d'avec la grammaire anglaise. L'aider à acquérir une connaissance pointue des problèmes lexicaux intrinsèques et surtout extrinsèques.

Utiliser les connaissances métalinguistiques acquises pour développer le jugement linguistique nécessaire à la production de textes idiomatiques.

TRA1094 Méthodologie de la traduction

Le cours Méthodologie de la traduction vise à familiariser les étudiants avec le métalangage communément utilisé en traduction et à leur faire découvrir et acquérir la méthode de travail et les principes de base de la traduction professionnelle.

À la fin de ce cours, l'étudiant devrait être capable de définir la traduction et son objet, de décrire les processus cognitifs et les procédés discursifs qu'elle met en jeu. Il devra être en mesure d'appliquer les grandes étapes de la méthode de travail et de mettre en oeuvre différentes stratégies de reformulation. Grâce à l'analyse de textes traduits et à la traduction de courts énoncés, il sera aussi en mesure de reconnaître les difficultés de traduction les plus courantes et de recourir à des techniques éprouvées pour les surmonter.

TRA1100 Technologies de la traduction I

L'objectif principal de ce cours est d'initier les étudiants à l'utilisation raisonnée des technologies de la traduction avec une approche éminemment pratique. Le cours vise à ce que les étudiants soient capables d'utiliser efficacement les principaux outils actuellement employés par les traducteurs professionnels dans leur travail quotidien, qu'il s'agisse de ceux utilisés également par d'autres professionnels (tels que les outils de traitement de texte ou les moteurs de recherche) ou d'outils spécifiques aux traducteurs tels que la traduction assistée par ordinateur ou les outils de gestion terminologique, entre autres. Les défis et les avantages de la traduction automatique pour le traducteur humain et la post-édition seront également abordés.

TRA1103 Histoire de la traduction

Le cours Histoire de la traduction vise à familiariser l'étudiant avec les grandes écoles de pensée de la traduction, de l'Antiquité à l'époque moderne, et à leur faire découvrir le rôle joué par la traduction dans l'histoire de l'humanité.

À la fin de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de saisir l'importance de la traduction à travers l'histoire. Grâce à une étude diachronique des approches les plus remarquables en traduction et des représentants des différentes écoles de pensée à travers les âges (théoriciens et praticiens de la traduction), l'étudiant devrait être capable d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution de la théorie et de la pratique de la traduction. L'étudiant devra également être en mesure d'établir des parallèles et des recoupements entre les différentes approches au cours de l'histoire de l'humanité. Enfin, l'étudiant devra être capable d'appliquer la formule sociolinguistique bien connue (qui, quoi, pour qui, quand, pourquoi, dans quelles circonstances?) dans le but de mieux comprendre le rôle joué par la traduction et par les traducteurs dans différentes cultures à travers l'histoire.